

**DECISION RELATIVE A L'ORGANISATION DES CONCOURS  
 DE RECRUTEMENT DES CONTRACTUELS  
 PROMOTION ET APPUI AUX MISSIONS DE L'INRA**

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

- Vu la loi n° 40-80 portant création de l'Institut National de la Recherche Agronomique telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 81.21 ;  
 Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique, tel qu'il a été modifié et complété ;  
 Vu le dahir n° 1-58-060 du 7 hijra 1377 (25 juin 1958) réprimant les fraudes dans les examens et concours publics ;  
 Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 699 du 1<sup>er</sup> juin 2012 relative à la généralisation des procédures de recrutement par voie de concours dans les établissements et entreprises publics ;  
 Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;  
 Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 105 du 05 février 2024 portant règlement du concours pour le recrutement des Administrateurs 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;  
 Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 106 du 05 février 2024 portant règlement du concours pour le recrutement des Techniciens 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;  
 Vu les programmes d'emploi visés par Madame la Ministre de l'Economie et des Finances.

**DECIDE**

**ARTICLE PREMIER :** L'Institut National de la Recherche Agronomique organise des concours pour le recrutement de 05 postes contractuels, répartis selon les grades, spécialités et profils comme suit :

- Un (01) Administrateur 2<sup>ème</sup> grade contractuel.
- Quatre (04) Techniciens 3<sup>ème</sup> grade contractuels.

Lesdits recrutements interviennent dans le cadre du compte projet INRA et se feront à travers des contrats à durée déterminée **d'une (1) année**, renouvelables dans la limite des disponibilités budgétaires.

**1- Un (01) Administrateur 2<sup>ème</sup> grade contractuel :**

Référence du poste	Nombre de postes	Spécialité / Compétences requises / Activités	Affectation
AMK	1	<b>Management de l'innovation, Qualité ou Marketing Scientifique ou équivalent.</b> Avoir une expérience en gestion de la qualité, en management de l'innovation et de connaissance des référentiels normatifs (ISO 17025, NF EN 15662, etc.) et de leurs exigences. Le candidat sera chargé de la gestion administrative et technique des activités liées à la validation des méthodes analytiques, à la coordination des projets qualité, à la conformité documentaire et au suivi des processus au sein d'un laboratoire accrédité. Le candidat doit maîtriser les outils de gestion qualité et de suivi des équipements et avoir des bonnes capacités rédactionnelles et d'analyse.	Meknès

2- **Quatre (04) Techniciens 3<sup>ème</sup> grade (TC3) :**

Référence du poste	Nombre de postes	Spécialité / Compétences requises / Activités	Affectation
TDS	1	<b>Production Horticole, amélioration des plantes ou équivalent.</b> Ayant des connaissances en installation et suivie des essais de production de semences des céréales, légumineuses alimentaires et des oléagineuses. Le candidat assurera le suivi du programme de multiplication des semences au niveau des domaines de l'INRA et mettra en place une base de données pour le reporting et le suivi des productions en semences de prébase et de base.	Rabat
TSM	2	<b>Horticulture, Techniques Agricoles ou équivalent.</b> Ayant une expérience d'au moins deux années en production végétale, conduite des opérations en pépinière (arbres fruitiers, plantes ornementales, cultures maraîchères, arbres forestiers) et un bon savoir-faire des techniques culturales. Avoir des connaissances sur les méthodes de multiplication des plantes est souhaitée. Le candidat doit être capable de suivre des protocoles techniques, de documenter ses observations, d'organiser ses tâches et de gérer son temps. Le candidat participera aux activités du programme de multiplication de cactus au niveau des plateformes de multiplication de cactus, il assurera un suivi régulier avec des observations géo localisées de la santé, de l'état végétatif et des stades phénologiques des plants et des fruits de cactus au niveau des différents sites. La maîtrise du français, de l'arabe et un bon niveau en anglais sont indispensables. Le permis de conduire est souhaité.	Settat (Zemamra)  Marrakech (Tassaout)
TTG	1	<b>Gestion des entreprises, finances ou comptabilité ou équivalent.</b> Avoir des compétences et expériences dans le domaine de la comptabilité budgétaire, générale et analytique. Le candidat participera à la gestion administrative, financière et/ou des ressources humaines notamment la gestion des bons de commande, la gestion du patrimoine, la gestion des immobilisations, des stocks et des inventaires, etc. La maîtrise des outils et logiciels de gestion comptable et administrative est très souhaitée.	Tadla

**ARTICLE DEUX :** Les concours sont ouverts aux candidats de nationalité marocaine, âgés à la date du concours de 18 ans au moins et 40 ans au plus pour les Techniciens 3<sup>ème</sup> grade et 45 ans au plus pour les Administrateurs. Les candidats doivent être titulaires des diplômes cités ci-dessous selon le grade :

- Pour le grade d'Administrateur 2<sup>ème</sup> grade : être titulaire d'un Master ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée ;
- Pour le grade de Technicien 3<sup>ème</sup> grade : être titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

**ARTICLE TROIS :** Les candidats remplissant les conditions requises doivent obligatoirement postuler à travers la plateforme électronique dédiée <http://www.inravictoire.ma:8282/Creclutement/>. Ne sont **recevables que les candidatures reçues en ligne**. Tout dossier de candidature incomplet, illisible ou bien ne remplissant pas les conditions requises sera rejeté. Le dernier délai de candidature est fixé au

..... à 16h30. *✓* *2*

Les candidats doivent compléter le formulaire de candidature pour un seul poste et joindre sous format scanné les documents suivants :

- Une demande manuscrite à adresser à Madame la Directrice de l'INRA ;
- Une copie du diplôme ; avec le cas échéant, une attestation d'équivalence délivrée par l'autorité compétente, les attestations de réussite ne sont pas acceptées ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae comprenant une photo d'identité ;
- L'autorisation de l'administration d'origine pour la participation au concours pour les candidats fonctionnaires ou issus d'autres établissements publics.

**ARTICLE QUATRE :** Les concours comportent deux épreuves :

Grade de recrutement	Nature et contenu des épreuves
Administrateur 2 <sup>ème</sup> grade	1-Epreuve écrite qui se rapporte aux domaines de compétences de l'Institut, à la gestion publique ou aux spécialités, missions et activités des postes demandés. Durée : 4 heures. 2- Epreuve orale (les candidats retenus à l'écrit seront convoqués à cette épreuve).
Technicien 3 <sup>ème</sup> grade	1-Epreuve écrite sous forme d'un sujet ou de questions en relation avec les domaines de compétences de l'Institut ou avec la spécialité demandée ou les missions et compétences professionnelles en relation avec les postes demandés. Durée : 3 heures. 2- Epreuve orale ou pratique (les candidats retenus à l'écrit seront convoqués à cette épreuve).

**ARTICLE CINQ :** Les concours seront organisés à Rabat, selon le calendrier qui suit :

Grade / Référence du poste	Date et heure du concours
Administrateur 2 <sup>ème</sup> grade : AMK	10/07/2025 à 9h00
Technicien 3 <sup>ème</sup> grade : TDS et TSM	10/07/2025 à 14h30
Technicien 3 <sup>ème</sup> grade : TTG	11/07/2025 à 9h00

Les dates de déroulement des concours peuvent être revus en fonction des nécessités.

**ARTICLE SIX :** Il sera procédé à la présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles précités. Les listes des candidats sélectionnés pour passer les concours seront publiées sur les sites [www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma) et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma). Ces listes sont considérées comme convocation aux concours. Des convocations par mail seront transmises aux candidats sélectionnés.

**ARTICLE SEPT :** Les résultats définitifs des candidats admis ainsi que ceux en liste d'attente, classés par ordre de mérite, seront publiés sur [emploi-public.ma](http://emploi-public.ma) ; sur [www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma) et affichés au siège de l'INRA.

**La Directrice de l'Institut National de la Recherche Agronomique**  
**Pr. Lamiae GHAOUTI**

La Directrice de l'Institut National  
 de la Recherche Agronomique  
 Pr. Lamiae GHAOUTI